

**RAPPORT DE LA COMMISSION THÉMATIQUE DE LA FORMATION  
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Nicolas Rochat et consorts  
concernant les restrictions des conditions d'accès pour l'enseignement de la culture générale  
(ECG) au sein des écoles professionnelles (ECEP) vaudoises (11\_POS\_267)**

**1. PREAMBULE**

La commission s'est réunie le 9 décembre 2022, à la Salle du Bicentenaire, Pl. du Château 6, à Lausanne. Elle était composée de Mmes Florence Bettschart-Narbel, Elodie Golaz Grilli, Aliette Rey-Marion, Carine Carvalho, Sylvie Pittet Blanchette, Claude Nicole Grin, Claire Attinger Doepper (remplaçant Valérie Induni), de MM. Guy Gaudard, Vincent Bonvin, Nicolas Bolay, John Desmeules, Vincent Keller, Marc Morandi (remplaçant Sergei Aschwanden), David Vogel (remplaçant Jacques-André Haury), sous la présidence de Mme Sonya Butera. Suite à la démission de cette dernière, Mme Sylvie Pittet Blanchette a rapporté.

M. Frédéric Borloz (chef du DEF) était accompagné de M. Giancarlo Valceschini (directeur général DGEO), ainsi que de Mmes Nathalie Jaunin (directrice générale adjointe DGEO) et Suzanne Peters (directrice générale adjointe DGEP).

M. Jérôme Marcel, secrétaire de la commission, a établi les notes de séances.

**2. POSITION DU CONSEIL D'ETAT**

Le chef du DEF relève que cette question était intéressante en 2011. Elle a été réglée en 2012 et est désormais sans objet.

**3. POSITION DU POSTULANT**

Le postulant, contacté par la présidente, n'a pas grand-chose à dire sinon qu'il relève le temps pour répondre : aujourd'hui l'objectif de l'intervention est éteint.

**4. DISCUSSION GENERALE**

La discussion n'est pas demandée.

**5. RECOMMANDATION DE LA COMMISSION**

*A l'unanimité des quinze commissaires présents, la commission recommande au Grand Conseil d'accepter le rapport du Conseil d'Etat.*

Ecublens, le 24 février 2023

La rapporteuse :  
(signé) Sylvie Pittet Blanchette